


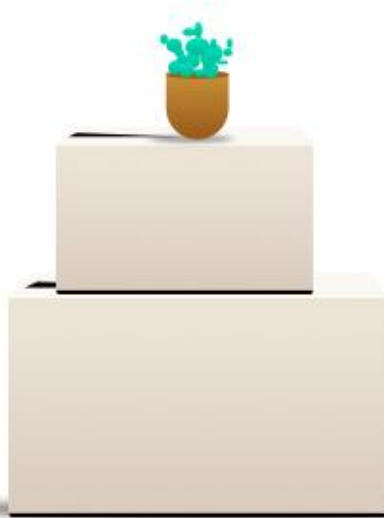


Comment rechercher un appartement?

Une brochure pour rechercher un appartement

-  Les étapes les plus importantes
-  Trucs et astuces
-  Les Adresses importantes



Avez-vous perdu votre appartement ou avez-vous peur de le perdre bientôt? C'est une situation sérieuse et difficile. Cependant, vous ne devez pas avoir peur de vous retrouver à la rue. **Chacun et chacune a droit à l'hébergement d'urgence** (*Notunterkunft*), néanmoins, ce n'est pas une solution permanente. En outre, **vous êtes obligé de rechercher un nouvel appartement vous-même**, ce qui peut prendre beaucoup de temps et provoquer des frustrations. Ne soyez pas intimidé!

Rechercher un appartement

1. Si vous n'avez pas encore demandé un **certificat d'autorisation au logement social** (*Wohnberechtigungsschein*) auprès de votre administration communale, faites-le maintenant. Vous en aurez besoin pour bénéficier d'un logement social (*Sozialwohnung*).
2. **Profitez de toutes les possibilités de rechercher un appartement!** Peut-être, vous pouvez passer une annonce. En tout cas, demandez à vos amis de garder ses yeux ouverts.

Ici vous pouvez rechercher:

- www.immobilienscout24.de
- www.ebay-kleinanzeigen.de
- www.vrm-immo.de
- www.wg-gesucht.de
- consultez les pages immobiliers à facebook et les autres réseaux sociaux
- les annonces dans la presse locale
- les hebdomadaires gratuits
- les écriteaux des supermarchés
- les sociétés de logement (voir aussi la liste des sociétés)

La check-list: dossier de candidature

- une lettre d'accompagnement
- une copie de votre carte d'identité
- (éventuellement) certificat d'autorisation au logement social
- SCHUFA-Auskunft* (seulement si négatif)
- (éventuellement) une attestation de prestation sociale
- (éventuellement) une fiche de paie/certificat de scolarité
- une copie de votre assurance R.C.

3. Répondez aussi tôt que possible à l'annonce appropriée. **Vous devriez préparer votre dossier de candidature à l'avance.**

Vous pouvez demander des informations via ce lien-là:

www.meineschufa.de/index.php?site=11_3

Au cas où vous répondez à une annonce par téléphone, vous devez emporter votre dossier de candidature lors de la visite de l'appartement.

4. Si vous bénéficiez d'une prestation sociale (*Sozialleistungen*), l'agence de l'emploi (*Jobcenter*) ou le bureau d'aide sociale (*Sozialamt*) doit approuver les dépenses du logement (*Kosten der Unterkunft*, abbrev. *KdU*) avant la signature du contrat! Votre futur(e) logeur ou logeuse doit vous offrir l'appartement officiellement (soi-disant *Mietangebot*). C'est à dire, il ou elle doit

remplir un formulaire. Vous pouvez l'obtenir au *Jobcenter* ou *Sozialamt*.
Vous devez l'apporter à chaque visite.

5. Avez-vous trouvé un nouvel appartement? N'oubliez pas: le *Jobcenter* ou la *Sozialamt* doit **approuver le Mietangebot avant la signature du contrat**. Sinon, peut-être les dépenses ne soient pas approuvées.

La check-list: déménagement

- une certificat d'état des lieux (*Übergabeprotokoll*)
- donnez un autorisation de prélèvement (*Einzugsermächtigung*), mettez en place un virement permanent (*Dauerauftrag*) ou demandez un virement direct (*Direktüberweisung*) du loyer
- indiquez votre nom sur la sonnette et la boîte à lettres
- attestation de logement de la part de votre logeur(se) (*Wohnungsgeberbescheinigung*)
- communiquez votre nouvelle adresse au bureau de déclaration de domicile (*Einwohnermeldeamt/Bürgerbüro*)
- soumettez le contrat à l'agence d'emploi ou au bureau d'aide social
- communiquez votre nouvel adresse à l'assurance maladie, la banque etc.
- relevez les index des compteurs (gaz, eau, électricité)
- (éventuellement) concluez un nouveau traité avec un distributeur d'énergie
- redevance radio-télévision (éventuellement exemptée)
- téléphone/internet/télévision?

6. Avant de déménager, votre logeuse ou logeur doit vous remettre les clés. Examinez-y l'appartement, conjointement avec le ou la logeur(se), et relevez l'état de l'appartement et les défauts éventuels dans un document prévu à cet effet (soi-disant *Übergabeprotokoll*). Après vous être installé dans l'appartement, vous devez **communiquer votre nouvelle adresse au bureau de déclaration de domicile** (*Einwohnermeldeamt/Bürgerbüro*). Et n'oubliez pas de **soumettre le contrat à l'agence d'emploi ou au bureau d'aide social**. Sinon, il se peut que les dépenses ne soient pas approuvées.

Les dépenses du logement (abbrev. *KdU*) – *Bruttokaltmiete* (Directives du département Groß-Gerau, valable de 01.07.2018)

La *Bruttokaltmiete*, c'est le loyer avec quelques charges (l'électricité, le gaz, l'eau chaude, le chauffage **exclus**).

Pour chaque région il y a des directives différentes.

	<i>Bruttokaltmiete</i> 1 personne (50 m ²) max. €	<i>Bruttokaltmiete</i> 2 personnes (60 m ²) max. €	<i>Bruttokaltmiete</i> 3 personnes (75 m ²) max. €
région sud:			
Biebesheim Gernsheim Riedstadt Stockstadt	458,00	559,00	659,00
région centre:			
Büttelborn Groß-Gerau Nauheim Trebur	500,00	614,00	706,00
région nord:			
Bischofsheim Gi-Gu Kelsterbach Mö-Wa Raunheim Rüsselsheim	485,00	612,00	736,00

Si conforme, **les frais de chauffage** seront approuvés. La conformité dépend du seul cas. Différents facteurs seront pris en compte, tels que la surface totale de la maison chauffée et le mode de chauffage réel.

Des **dépenses supplémentaires** peuvent être approuvées, tant que le prix global reste conforme (par exemple les dépenses pour des objets d'équipement, une cuisine ou une place de parking).

Important:

L'agence de l'emploi (*Jobcenter*) ou le bureau d'aide social (*Sozialamt*) doit approuver les dépenses du logement (*Kosten der Unterkunft*, abbrev. *KdU*) avant la signature du contrat. C'est à dire, vous devez d'abord obtenir une réponse favorable. C'est seulement en ce moment-là que vous pouvez signer le contrat.

<i>Bruttokaltmiete</i> 4 personnes (87m ²) max. €	<i>Bruttokaltmiete</i> 5 personnes (99 m ²) max. €	<i>Bruttokaltmiete</i> chaque autre personne (12 m ²) max. €
750,00	807,00	98,00
799,00	988,00	120,00
984,00	1301,00	158,00

La surface habitable de l'appartement peut différer, tant que le prix reste conforme.

Les coûts d'approvisionnement seront approuvés à titre de prêt. Ils comportent la caution, la partie coopérative, la provision de courtage, une indemnisation et un paiement du loyer double. Les dépenses du déménagement et un équipement de base seront approuvés aussi.

En ce qui concerne **les contrats de location forfaitaires** qui ne distinguent pas entre les différents éléments de coûts, tous ces derniers doivent être approuvés. Par exemple, les dépenses d'électricité qui ne sont pas indiqués séparément doivent être approuvés, même s'ils ne font pas partie de la *KdU*.

La liste des sociétés du logement en département Groß-Gerau

Baugenossenschaft (BG) Ried

Gernsheimer Straße 10
64521 Groß-Gerau
Tel. 06152 / 92 25 0
info@bgried.de
<https://bgried.de>

Bauverein AG

Siemensstraße 20
64289 Darmstadt
Tel. 06151 / 28 15 0
info@bauvereinag.de
www.bauvereinag.de

Gemeinnützige Baugenossenschaft Kelsterbach eG

Am Mittelfeld 2
65451 Kelsterbach
Tel. 06107 / 71 05 5
www.gb-kelsterbach.de

Gemeinnützige Baugenossenschaft eG

Dr.-Ludwig-Opel-Str. 2
65428 Rüsselsheim am Main
Tel. 06142 / 79 30 70
info@diebaugenossenschaft.de
www.diebaugenossenschaft.de

Gemeinnützige Baugenossenschaft Mainspitze eG

Bouguenais-Allee 8
65462 Ginsheim-Gustavsburg
Tel. 06144 / 33 47 90
info@bg-mainspitze.de
www.bg-mainspitze.de

Gewobau-Rüsselsheim

Marktstraße 40
65428 Rüsselsheim am Main
Tel. 06142 / 69 56 95
info@gewobau-online.de
www.gewobau-online.de

GWH Wohnungsgesellschaft mbH Hessen Immobiliencenter Frankfurt

Westerbachstraße 33
60489 Frankfurt am Main
Tel. 069 / 97 55 12 23 9
info@gwh.de
Vermietungsservice@gwh.de
www.gwh.de

Nassauische Heimstätte

Schaumainkai 47
60596 Frankfurt am Main
Tel. 069 / 60 69 0
www.naheimst.de/kontakt/

Soka-Bau

Wettinerstr. 7
65189 Wiesbaden
Tel. 0611 / 70 71 40 8
www.soka-bau.de

Vonovia

Postfach 44784 Bochum
Tel. 0234 / 41 47 00 00 0
www.vonovia.de

Les Mémos

Eine Broschüre auf Initiative des Kreises Groß-Gerau erstellt durch die Neue Wohnraumhilfe gGmbH.

